

beaulieu-lès-loches

La commune vote une motion pacifique pour l'Ukraine

Le conseil municipal de Beaulieu-lès-Loches condamne fermement l'attaque et l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, commandées par Vladimir Poutine, et apporte son soutien plein et entier au peuple ukrainien et à son président, Volodymyr Zelensky. Nous souhaitons que les combats cessent immédiatement et que l'Ukraine retrouve sa souveraineté.

C'est la motion votée à l'unanimité des élus communaux beaulociois en conclusion de son dernier conseil municipal, sur proposition de la députée et conseillère municipale, Sophie Métadier, à l'issue des traditionnelles questions diverses. Notons également que l'hôtel de ville a été pavoisé aux cou-

leurs de l'Ukraine ces jours derniers. Au-delà du symbole, plusieurs pistes de réflexion ont été ouvertes par les élus pour participer de l'élan de solidarité auprès des réfugiés : centraliser et diffuser les initiatives locales, identifier - en lien avec la communauté de communes et le CIAS - ses habitants russophones et ukrainophones, trouver un logement vacant - en lien avec la préfecture - à proposer à l'accueil, ouvrir la possibilité de dépôts de dons en mairie. Il s'agirait prioritairement de dons par chèques, à l'ordre de : « Croix-Rouge française - urgence Ukraine ». Les dons matériels occasionnent, en revanche, de lourdes difficultés logistiques aux ONG contactées.



Le drapeau ukrainien, aux côtés des drapeaux de la République française et de l'Union européenne, sur le fronton de la mairie de Beaulieu.